

# TUNET

Inventorié par le MEEDDAT pour le TP 18\* sous le n°17808

## INSECTICIDE POLYVALENT - RAMPANTS ET VOLANTS **NOUVELLE FORMULATION**

*Agit sur le système nerveux et les muscles des insectes entraînant une paralysie foudroyante*

### PROPRIÉTÉS :

**TUNET** est un insecticide concentré de haute performance à effet foudroyant.






Nouvelle formule à base de pyréthinoïdes synergisées en phase solvant.

Cette formulation accélère la pénétration des substances dans les terminaisons nerveuses des insectes et provoque ainsi la paralysie de l'insecte et sa mort.

\* **TUNET** permet de lutter efficacement contre les blattes, mouches et moustiques.

Notre insecticide peut être utilisé dans les locaux d'habitation, les lieux où vivent les animaux domestiques à sang chaud, les entrepôts ainsi que dans les véhicules de transport.

### LES POINTS FORTS DE TUNET

-  **Insecticide de haute performance**
-  **Effet foudroyant**
-  **Nouvelle formule**
-  **Lutte contre les mouches, moustiques et blattes**
-  **Efficacité prouvée**

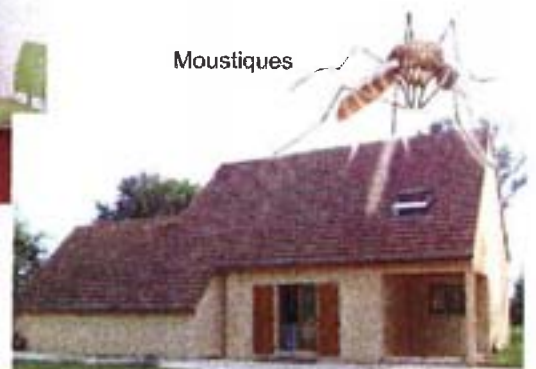
### MODE D'EMPLOI :

Agiter avant l'emploi. Pulvériser quelques secondes vers le milieu de la pièce et laisser agir plusieurs minutes en fermant les portes et les fenêtres. Utiliser hors présence humaine et/ou animaux domestiques.



Mouches

Blattes



Moustiques

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE :

Aérosol : gaz propulseur extrêmement inflammable. Utiliser et conserver à l'écart de toute flamme ou source d'ignition ou d'étincelles, source de chaleur ou appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Récipient sous pression à protéger contre les rayons solaires. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

0907161